

# Armand De Decker prolonge son arrêt maladie



Sud Presse\* - 13 fév. 2017  
Page 10

\* La Capitale Brabant Wallon, La Capitale

Le bourgmestre uclois, Armand De Decker (MR) ne recommencera pas à travailler à la maison communale ce lundi comme prévu initialement. Le libéral uclois est en congé maladie depuis la fin de l'année 2016 et a déjà prolongé une fois son arrêt.

Le bourgmestre qui est soupçonné d'être intervenu en 2011 auprès de membres du gouvernement pour accélérer la rédaction d'une nouvelle loi sur la transaction pénale, a donc décidé de prolonger son arrêt maladie pour une quinzaine de jours supplémentaires.

« J'ai entendu qu'il reprendrait le travail d'ici deux semaines », nous a confirmé son Premier échevin, Marc Cools (MR) qui est chargé des fonctions du bourgmestre en attendant son retour. « Il sera de retour d'ici environ deux semaines à ma connaissance. Je ne peux pas donner de date précise, je préfère toujours rester prudent à ce sujet », poursuit encore le Premier échevin de la commune d'Uccle.

Armand De Decker, suite au fameux « Kazakhgate » et sur conseil de ses médecins, s'est mis en arrêt maladie en décembre 2016. Alors que cet arrêt ne devait durer qu'un mois, l'ancien président du Sénat l'avait finalement prolongé jusqu'à la fin du mois de février. Le bourgmestre de la commune d'Uccle devait normalement reprendre ses fonctions ce lundi matin. En attendant, c'est toujours son premier échevin Marc Cools qui doit s'occuper de ses compétences.

Copyright © 2017 Sud Presse. Tous droits réservés